

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 29 NOVEMBRE 2018

Ouverture de la séance en présence de :

- ❖ Monsieur LAPLAZA, Principal
- ❖ Madame MAGNET, Adjointe Gestionnaire
- ❖ Monsieur SAILLARD, Conseiller Principal d'Education
- ❖ Mesdames AUBERT-BOTTERON, FATIN-ROUGE, SERRETTE, HERMAIN et PAGNIER, M. FUMO représentant les personnels d'enseignement et d'éducation
- ❖ Madame MARMIER, représentant les personnels ATOSS
- ❖ Mesdames BOSSI, JEANNERET Sandrine, MARANDET, DESTAING, NOAILLY BEY et M. CHENEVEZ, représentant les parents d'élèves
- ❖ Mademoiselle SAUVONNET et Monsieur CRETENET, représentant les élèves

Membres absents excusés :

- ❖ Monsieur DESARMENIEN, 1^{er} adjoint, représentant Monsieur le maire de FRASNE
- ❖ Monsieur ALPY, Conseiller départemental du canton de FRASNE, Vice président du Conseil Départemental
- ❖ Madame STASZAK, Personnalité qualifiée, désignée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale
- ❖ Monsieur RYSER, Personnalité qualifiée, désignée par Madame la présidente du Conseil Départemental
- ❖ Madame SERRETTE, représentant les personnels ATOSS

Membres absents :

- ❖ Madame LETOUBLON, Conseillère Départementale

Le quorum étant atteint, le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h05.

Secrétaire de séance : M. CHENEVEZ Michaël

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Président présente l'ordre du jour :

- Installation du C.A
- Règlement interne du C.A
- Election des membres des commissions et conseils
- Approbation du procès-verbal du CA du 9 octobre 2018
- Tarifs 2019 : restauration (pour information), autres
- Budget 2019
- Contrats, conventions et autorisations de signature
- Répartition de subventions d'Etat
- Protocole d'urgence
- Occupation des appartements de fonction
- Bilan de rentrée
- Dispositif « devoirs faits »
- Date de l'épreuve orale du DNB
- Projets et voyages scolaires (Freiburg, Londres, Italie, sortie Prémanon)
- Ajouts : la politique documentaire CDI + précision sur convention de partage CD25-EPL
- Questions diverses

Vote : **C : 0 A : 0 P : 17**

2. REGLEMENT INTERNE DU C.A (Annexe 1):

M.LAPLAZA propose de reconduire le R.I voté l'an passé.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 17**

3. ELECTION DES MEMBRES DES DIFFERENTS CONSEILS ET COMMISSIONS **(Annexe 2)**

Arrivée à 18h de Mme DESTAING.

4. APPROBATION DU P.V DU C.A DU 09/10/2018

Le procès verbal du précédent C.A ne fait l'objet d'aucune remarque.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

5. TARIFS 2019

Mme MAGNET présente pour information les tarifs de la DP puis pour vote les autres tarifs.
(Annexe 3)

6. BUDGET 2019 (Annexe 4)

Mme MAGNET, adjointe gestionnaire, présente les grandes lignes du budget élaboré en concertation avec le chef d'établissement, la répartition des recettes et des dépenses.

En complément à la présentation de ce budget, Mme MAGNET porte à la connaissance du C.A. la rémunération des personnels de l'établissement pour l'année 2017 :

Personnel technique ouvrier et de service dépendant du Conseil Départemental : **224 498€**

Personnel dépendant du Ministère de l'Education Nationale : **2 300 079.84€**

Concernant la reprise par le collège des contrats de maintenance, les parents d'élèves demandent si les budgets que le département reverse au collège pour assumer cette reprise des contrats est suffisante. Réponse positive de l'administration. Il en va de même avec les contrats de viabilisation.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

7. CONTRATS, CONVENTIONS ET AUTORISATIONS DE SIGNATURE

Mme MAGNET, adjointe gestionnaire, présente aux membres du C.A la liste des contrats et conventions. (Annexe 5)

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

M.LAPLAZA demande ensuite aux membres du C.A de lui donner l'autorisation de signer toute nouvelle convention.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

De même, M.LAPLAZA demande aux membres du C.A de lui donner l'autorisation de signer les marchés.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

Enfin, M.LAPLAZA demande aux membres du C.A de lui donner l'autorisation d'ester en justice.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

8. PROTOCOLE D'URGENCE (Annexes 6 et 7)

M.LAPLAZA présente aux membres du C.A le protocole d'urgence ainsi que la liste mise à jour des personnels détenteurs du PSC1.

Pour information, depuis l'an passé, dans le cadre de la convention avec les sapeurs pompiers, les collégiens membres des jeunes sapeurs pompiers peuvent être amenés à assumer des missions d'assistants de sécurité en cas d'incendie ou de blessures, ainsi qu'une mission d'évaluation des mesures de prévention des risques.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

9. OCCUPATION DES APPARTEMENTS DE FONCTION

M. LAPLAZA liste les occupants des 3 appartements de fonction pour l'année scolaire en cours : 1 par N.A.S. (C.E), 1 occupation à titre précaire (personnel TOS), 1 demande de dérogation à l'obligation de loger (l'adjointe gestionnaire) en cours d'instruction.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

10. BILAN DE RENTREE

M.LAPLAZA présente le bilan de rentrée.

Le collège compte à ce jour 353 élèves (194 filles, 159 garçons), ce qui représente 13 élèves de plus par rapport à l'an passé à la même époque. Ils sont répartis sur 15 classes. 296 sont demi-pensionnaires.

Au niveau des personnels, les 27 professeurs attendus étaient tous nommés à la rentrée, 3 sont en poste partagé sur 2 ou 3 établissements.

Au niveau des 6 agents, un nouvel OP et une contractuelle au service général.

À l'administration une adjointe gestionnaire (Mme MAGNET), deux C.P.E. (M. SAILLARD à 50% et M. SOUSSIA à 50%), une secrétaire de direction (Mme YZOARD), une PSY EN (Mme MENIZ, présente au collège le vendredi), une infirmière scolaire (Mme SERRETTE), 4 assistants d'éducation (Mmes CHARBONNIER, GOY et M.PESENTI et BILLARD) et d'une nouvelle A.V.S.H (Mme DALOZ) en accompagnement d'une élève déficiente visuelle.

Au niveau 6^{ème} : 4 classes pour 90 élèves soit une moyenne de 22.5 élèves/classe

Au niveau 5^{ème} : 4 classes pour 89 élèves soit une moyenne de 22.25 élèves/classe

Au niveau 4^{ème} : 3 classes pour 78 élèves soit une moyenne de 26 élèves/classe

Au niveau 3^{ème} : 4 classes pour 86 élèves soit une moyenne de 21.5 élèves/classe

Orientation fin de 3^{ème} (décisions de l'établissement) : 61% en 2^{nde} GT (+2pts/2017)
35% en 2^{nde} PRO +3pts/2017)

Résultats du DNB : 90.1% (résultat national : 87.1%, académique : 85%), 63.4% des élèves ayant obtenu une mention (20 mentions TB, 20 B, 15 AB et 15 sans mention).

Résultats du CFG : 100% (2 élèves reçus).

11. DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Le dispositif a été mis en place dès le 17 septembre, l'information a été délivrée à toutes les familles, des relances ont été faites lors des dernières rencontres parents-professeurs.

A ce jour 90 élèves sont inscrits sur les 13 plages horaires animées par des professeurs ainsi qu'une A.E.D. La taille des groupes constitués varie entre 5 et 14 élèves.

Le dispositif devoirs fait est « victime de son succès » puisque 90 élèves en bénéficient (des relances d'inscription ont été faites suite aux rencontres parents-professeurs et d'autres le seront encore suite aux conseils de classe à venir). Le risque est qu'un nombre trop important d'enfants dans chaque groupe nuise à la qualité de l'accompagnement. Il est difficilement envisageable de refuser un élève. On pourrait imaginer un roulement ? La taille des groupes acceptée par les professeurs est variable selon le fonctionnement opéré ; c'est sans doute une donnée également à prendre en compte.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

12. DATE DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

La date en a été fixée au **mercredi 19 juin** en conseil pédagogique élargi de pré-rentree. Les modalités en ont été fixées lors d'un autre conseil pédagogique élargi le 8/11 dernier. La grille d'évaluation est la même que l'année précédente. Toutes ces informations seront remises aux élèves et à leur famille début décembre.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

13. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR SUR L'USAGE DES PORTABLES **(Annexe 8)**

Le règlement intérieur du collège a été révisé lors de la commission permanente et du conseil d'administration du 9 octobre dernier. La cellule de légalité a validé notre texte mais souhaite cependant qu'y soient ajoutées les sanctions prévues en cas de fraude. Pour information, nous avons dit que celles déjà inscrites dans le règlement intérieur s'appliqueraient aussi pour ce nouveau texte.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

14. VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

1. FREIBURG : (Annexe 9)

Concerne 41 élèves (6B + 5^{èmes} A et C germanistes). Du 19/06 au 20/06/19.
Découverte du centre historique et du projet écologique (éco quartiers).

Pertinence pédagogique et montant maximal demandé aux familles : 70 €

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

2. ITALIE : (Annexe 10)

Concerne 33 élèves latinistes. Du 8 au 12/04/19.

Destination la Vénétie : visite de Vérone (les arènes, le théâtre antique, la « maison de Juliette », les places de la ville), Vicenza (théâtre olympique construit à la Renaissance sur le modèle des théâtres antiques), Venise (fabrique de masques inspirés de la comedia dell'arte, eux-mêmes inspirés par ceux du théâtre antique, palais des Doges, canaux, etc...).

Un débat sur la pertinence pédagogique du voyage en Vénétie pour les latinistes s'engage entre parents et professeurs. Des explications sont données sur le lien recherché entre la culture antique, le théâtre notamment, et son évolution dans l'histoire de la Vénétie (culture des masques).

Pertinence pédagogique et montant maximal demandé aux familles : 250 €

Vote : **C : 0 A : 2 P : 16**

3. LONDRES : (Annexe 11)

Concerne 74 élèves. Du 25 au 29/03/19. 74 élèves veulent partir. Il n'était pas possible de mettre de critère de choix des élèves, le voyage a donc été proposé à tous.

Visite guidée de la ville, musée de Mme TUSSAUD, découverte du quartier de Westminster avec la relève de la garde, Hyde Park, Covent Garden, London Eye, promenade le long de la Tamise, découverte du site olympique, old spitafiel market et Bricklane.

Pertinence pédagogique et montant maximal demandé aux familles : 400 €

Vote : **C : 0 A : 1 P : 17**

4. PREMANON : (Annexe 12)

Concerne tous les élèves de 5^{ème} dans le cadre de l'EPI EDD les 28/01/19 (2 classes) et 01/02/19 (2 classes).

Pertinence pédagogique et montant maximal demandé aux familles : 10 €

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

15. POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU CDI

Le document de présentation a été envoyé aux membres du C.A. Il n'amène aucune remarque de leur part.

Vote : **C : 0 A : 0 P : 18**

16. PRECISION SUR LA CONVENTION DE PARTAGE ENTRE LE CD25 ET L'EPL.

M. LAPLAZA lit un message en provenance des services du Conseil Départemental du Doubs à propos d'une précision importante sur un article de la convention de partage votée lors du C.A du 25/05/18.

17. QUESTIONS DIVERSES

1. L'association des parents d'élèves demande de réfléchir sur la répartition des voyages, certains élèves peuvent faire jusqu'à 4 voyages par an et d'autres élèves aucun. Le coût pour les parents peut aussi être un frein. Il serait aussi apprécié d'avoir le contenu pédagogique des voyages avant le vote en CA.

M. LAPLAZA rappelle que les sorties proposées aux élèves sont faites par les professeurs sur des projets spécifiques à chaque niveau ou classe.

Un débat s'engage sur le nombre de voyage qui est pour certains parents une chance, pour d'autres une complexité à faire des choix avec les enfants. Débat également sur la difficulté pour les enfants de rattraper les cours auxquels ils n'ont pas pu assister pendant les voyages ; il n'y pas eu de baisse du niveau des résultats pour les enfants partis au Canada l'an dernier, les professeurs ont mis en place un système d'élève référent qui prend les leçons pour les camarades partis en voyage. Selon les parents d'enfants partis au Canada, il n'y a pas eu de

difficultés particulières. Les professeurs ajoutent que les cours s'adaptent et que des notions nouvelles ne sont pas abordées lorsque des élèves sont absents pour cause de voyage.

Proposition de l'administration de présenter, en fin d'année scolaire, aux parents, la liste des projets de voyage de l'année scolaire suivante. Cela permettrait aux parents d'avoir une visibilité sur les projets de l'année suivante. La proposition est retenue.

Les contenus pédagogiques seront désormais transmis dès transmission des informations par les professeurs. Pour plus de lisibilité et des facilités de gestion, les sorties scolaires de l'année à venir devront toutes être présentées lors du dernier C.A de l'année en cours.

2. L'association des parents d'élèves souhaite une mise à jour plus régulière du site internet (toutes les réunions comme par exemple préparation Vittel, lieux et horaire UNSS, menus, ateliers de midi)

Le site internet du collège peut être alimenté par tous les personnels ; c'est d'ailleurs une demande conjointe du principal et de M. PICAUD. La demande en a déjà été faite aux professeurs lors de la réunion de prérentrée. Un nouvel appel à publication sera fait en lien avec le compte-rendu de ce C.A.

Cependant, pour rappel, les informations sur Vittel ont été publiées dès la rentrée (sans doute un peu trop tôt avant la sortie), les lieux et horaires des sorties UNSS sont publiées toutes les semaines, les menus aussi.

Nous allons demander aux animateurs des ateliers de midi de publier leur jour d'intervention sur le site.

Les parents demandent à ce que plus d'informations figurent sur le site : résumé des réunions auxquelles ils ne peuvent pas assister, dates des voyages...

3. L'association des parents d'élèves regrette que les livres soient toujours beaucoup demandés (même les dictionnaires) par les professeurs. Les nouveaux visualiseurs permettraient-ils enfin de réduire cela ?

M. LAPLAZA rappelle que cette demande d'allègement fait partie du projet d'établissement et que des crédits ont été ouverts pour acheter des séries de livres pour 3 disciplines afin que les élèves et professeurs puissent en disposer dans différentes salles. De même, la promesse d'achat de visualiseurs a été tenue.

Parole est ensuite donnée aux professeurs pour exposer les contraintes qui freinent encore l'amélioration de cette exigence sanitaire.

4. L'association des parents d'élèves demande si il serait-il possible de mettre l'emploi du temps sur ENOE (version imprimable par les parents) ainsi que la liste des professeurs?

M. LAPLAZA n'est pas favorable à la diffusion des EDT des professeurs. En cas de modifications de l'emploi du temps des classes, M.LAPLAZA les notifie sur le CDT et les publie le plus possible en temps réel sur ENOE.

La liste des professeurs peut facilement être notée sur le site du collège. Ce sera fait dès le début de semaine prochaine.

5. L'association des parents d'élèves demande si il serait possible d'obtenir une trame de ce qui sera demandé pour le rapport de stage de 3^{ème} ?

Mme POURCELOT, professeure de technologie, qui coordonne les stages d'observations des élèves de 3^{ème} a déjà donné aux élèves les consignes précises.

Par ailleurs, l'association des parents d'élèves tient à remercier :

- les personnes impliquées dans les ateliers proposés le midi qui sont intéressants et appréciés
- les personnels impliqués dans les efforts de menus à la cantine
- les professeurs qui se sont proposés pour compléter les heures dans l'emploi du temps de la semaine « Vittel ».

6. Les représentants des personnels enseignants et d'éducation demandent à ce que les comptes-rendus des C.A soient envoyés sur les boites mail des personnels ou publiés sur le site du collège.

M. LAPLAZA répond que les comptes-rendus sont envoyés à tous les membres du C.A et que les représentants des personnels peuvent donc les afficher pour leurs autres collègues en salle des professeurs par exemple. Avis favorable pour une publication sur le site du collège. M. LAPLAZA va demander un nouvel onglet à M. PICAUD pour cela.

7. Les représentants des personnels enseignants et d'éducation demandent si, en cas d'évacuation urgente, la sécurité des élèves et du personnel est garantie à 26 ou 27 élèves par classe dans le bâtiment principal quand les salles sont toutes occupées (signalement de danger constaté lors d'une visite de pompier). Ils demandent le passage d'une commission officielle de sécurité .

M. LAPLAZA répond en présentant le rapport de la dernière commission de sécurité. Cette dernière n'a pas fait de remarques sur des problèmes d'évacuation en cas d'urgence. Il est effectivement fait référence à une capacité de 26 élèves par classe. En parallèle, la présence de deux portes par salle permet d'effectuer correctement toute évacuation ; il faut cependant être vigilant à ne pas obstruer la seconde sortie. C'est pourquoi, depuis des années, il n'y a pas plus de 26 élèves par classe, d'autant plus que nous n'avons pas le mobilier pour passer à 28 ou 30 (normes académiques selon les niveaux de classe). Sur le niveau 4^{ème}, les classes sont à 26 et il pourrait se poser la question d'éventuelles inscriptions de nouveaux élèves sur ce niveau. M. LAPLAZA demande à M. le Maire de bien vouloir convoquer une nouvelle commission de sécurité avant la date prévue (16/09/18).

L'association de parents d'élèves se joint à la motion présentée par les enseignants et demandant une nouvelle visite de la commission de sécurité. **(Annexe 13)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le secrétaire de séance

M. CHENEVEZ

Représentant des parents d'élèves

Le président du Conseil d'Administration

M. LAPLAZA

Principal